



## COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE LA REUNION

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 Décembre 2017

Exercice 2016-2017

L'an deux mille dix-sept, le lundi 11 Décembre à 18h30.

Les adhérents du Comité Régional d'Équitation de La Réunion se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au CREPS de Saint-Paul, sur convocation faite par le bureau.

Il résulte de la feuille de présence que :

11 établissements sur 39 représentants 116 voix sur 316 sont présents (rappel : quorum voix exigé 79, quorum clubs exigé 10).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30.

L'assemblée est présidée par la Présidente Mme Carole PAYET qui déclare que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer conformément à ses statuts.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Florence SCHUPP.

Membres du comité présents : Céline Frouin, Carole Payet, Florence Schupp, Judex Therméa, Isabelle Ricquebourg, Gaël Armengaud, Pierre Navaro, Boris de la Chapelle

**Mme Carole PAYET rappelle l'ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 12 Décembre 2016
- 2) Rapport moral et d'activité 2016-2017
- 3) Rapport financier présenté par Mr Bertin, Expert-comptable
- 4) Budget prévisionnel 2017-2018
- 5) Questions diverses

---

Florence Schupp précise qu'aucune question n'a été envoyée au CRE.

ep A

## 1) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 12 Décembre 2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 Décembre 2016 pour l'exercice 2015/2016 est lu par la présidente et soumis au vote de l'assemblée.

Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 116

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 Décembre 2016 est approuvé à la majorité.

## 2) Rapport moral et d'activité 2016-2017

Présentation du bilan moral de l'activité 2016/2017 contenant également les activités prévisionnelles 2017/2018, par la Présidente, Mme Carole Payet. Madame la Présidente propose d'échanger sur les divers sujets présents dans le bilan.

Le nombre de licences cette année est en petite augmentation, grâce notamment aux licences tourisme qui progressent de 11%. De plus, les cartes vacances ont, elles, presque doublé.

Elle souligne qu'il y a eu moins d'épreuves de compétition cette année, avec moins de participations mais plus de cavaliers différents. En CSO le nombre d'épreuves a baissé de presque 20% alors que les épreuves en dressage ont connu une belle progression de plus de 30%. Il est souligné que la commission dressage fonctionne bien. Le nombre d'épreuves hunter a doublé ainsi que les participations. Il n'y a pas eu d'épreuves officielles en TREC cette année.

Carole Payet rapporte que le travail de la Chambre d'agriculture sur la mise en place d'un pôle cheval se précise et qu'un groupement plutôt tourné vers l'élevage, pour le moment, devrait se mettre en place, celui-ci devrait concurrencer le CCR. Samuel Silotia précise que les familles vont se reconstruire : élevage, tourisme équestre, sports/loisirs, course.

Concernant la formation il est souligné le manque de formation de chronométreur et président de jury. Il faudrait organiser des formations afin de pouvoir alterner les présences des bénévoles. Pierre Navarro propose même de former les licenciés pour les juges club et paddock. Il faudrait les mettre en œuvre le plus tôt possible dans l'année, il est également rappelé que la licence est obligatoire. Carole Payet répond que le prochain comité directeur devrait traiter la question de la formation pour l'année 2018.

La date limite pour Lamotte 2018 était au 30 Septembre 2017. 2 personnes ont déjà postulé. Samuel Silotia propose que ne soient présents dans les classements que les cavaliers susceptibles de partir (les -18 ans).

Carole Payet confirme que des questionnaires à destination des clubs seront envoyés en début d'année pour avoir leur avis sur ce type de questions et connaître leurs attentes quant aux formations.



Vote du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 116

Le rapport moral est approuvé à la majorité.

### 1) Rapport financier 2016-2017

Présentation du bilan financier par M. Michel Bertin, expert-comptable.

Total du bilan : 144 356€

Chiffre d'affaires : 60 255€

Résultat net comptable : -3 789€

Florence précise que les subventions ne sont pas encore toutes arrivées, elles ne sont donc pas encore en trésorerie. L'achat des boxes qui est en cours apparaîtra sur le prochain bilan. La dotation fédérale n'est plus automatique, il faut penser à la réclamer. Mme André est toujours redevable du CRE mais sa créance est « irrécouvrable ».

Vote du rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 116

Le bilan financier est approuvé à la majorité.

### 2) Budget prévisionnel 2017-2018

Présentation du budget prévisionnel 2017/2018 par Mme Carole Payet, présidente.

Le budget fait apparaître un total de dépenses de 83 400€ financées par la dotation fédérale, les subventions et une partie de l'épargne du CRE. La Grande Chevauchée est un produit mis en place depuis 3 éditions maintenant, elle est un événement à ne pas négliger dans le budget. Il faut trouver un moyen d'augmenter le nombre de licences.

Vote du budget prévisionnel :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 116

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.



### 3) Questions diverses

Samuel Silotia propose de recréer le CRTE. Carole et Florence rappellent que des demandes ont déjà été faites auprès de la FFE qui demande de rester dans ce fonctionnement pour le moment. Les questions budgétaires seraient trop compliquées en l'état. Le travail est commun mais les comptes sont différents et pour l'instant ça fonctionne. Peut-être finalement les autres CRE/CDE connaîtront le même fonctionnement avec les CRTE/CDTE à l'avenir.

Isabelle Dubois demande s'il serait possible que les intervenants en dressage changent. Il n'est pas évident de faire venir de nouveaux intervenants, certains cavaliers ont leurs habitudes de travail avec les intervenants habituels (Céline). Il faut remettre en place une méthode de travail différente alors qu'avec le même intervenant le travail perdure et l'évolution est plus continue. De plus, on peut observer une augmentation du nombre de cavalier et de club participant aux formations de Muriel Léonardi. Certaines venues de nouveaux intervenants n'ont pas porté leurs fruits.

L'analyse de la participation aux formations est à développer et généraliser dans les commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h30.

La Présidente :

Carole PAYET

La Secrétaire :

Florence SCHUPP